

Théories et concepts de l'intégration européenne

Sabine Saurugger



SciencesPo.
Les Presses

Sabine Saurugger

Théories et concepts de l'intégration européenne

2010



SciencesPo.
Les Presses

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2013

ISBN numérique : 9782724687699

ISBN papier : 9782724611410

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.



Présentation

Au fil de l'accroissement des compétences communautaires, les instruments d'analyse de l'Union européenne sont devenus plus nombreux et plus complexes. Néofonctionnalisme, intergouvernementalisme, fédéralisme, gouvernance, institutionnalisme, européanisation ne sont que quelques-unes des approches théoriques utilisées pour penser l'intégration régionale européenne. Face à ce foisonnement, l'objectif de cet ouvrage est de proposer une synthèse claire et complète des travaux de recherche français et internationaux. Inscrivant concepts et théories dans les débats de leur temps, il fait le point sur les instruments d'analyse de l'intégration européenne propres à la sociologie politique, aux politiques publiques et à la théorie politique sans oublier l'apport des relations internationales. Sabine Saurugger fournit ainsi aux étudiants, aux enseignants et aux professionnels de la politique des clés pour comprendre pourquoi et comment ces outils théoriques ont permis d'expliquer les processus de construction européenne. Son travail aide à mesurer l'intégration accrue du continent européen dans le respect relatif des souverainetés nationales. Un ouvrage exhaustif, indispensable pour débattre de l'intégration européenne aujourd'hui.

L'auteur

Sabine Saurugger – Est professeure de science politique à Sciences Po Grenoble, chercheuse à l'UMR Pacte et membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF).

Table des matières

Remerciements

Introduction

- Qu'est-ce qu'une théorie de l'intégration européenne ?
- Pourquoi étudier les approches théoriques de l'intégration ?
- Bref état de l'art théorique

Première partie. Pourquoi construire un système politique intégré ?

Théories de l'intégration

Présentation

Chapitre 1 / Les origines du régionalisme

Les bases historiques du régionalisme
Penser l'intégration régionale
Problèmes de définition non résolus
Conclusion

Chapitre 2 / Néofonctionnalisme

Les origines du néofonctionnalisme
La théorie fondatrice de l'intégration européenne : le néofonctionnalisme
Renouvellements et néo-néofonctionnalisme
Conclusion

Chapitre 3 / Intergouvernementalisme

L'intergouvernementalisme classique
L'intergouvernementalisme contemporain

Conclusion

Chapitre 4 / Fédéralisme

L'idée fédérale dans la construction européenne

Penser l'Union européenne comme fédération

Conclusion

Deuxième partie. Comment analyser un système politique intégré ?

Outils conceptuels issus de l'analyse de l'État

Présentation

Chapitre 5 / Constructivismes

Postulats de base des constructivismes

Les constructivismes en relations internationales

Les spécificités du constructivisme dans les études européennes

Conclusion

Chapitre 6 / Institutionnalismes

Choix rationnel

Institutionnalisme historique

Institutionnalisme sociologique

Institutionnalisme discursif

Conclusion

Chapitre 7 / Gouvernances

Généalogie des approches de la gouvernance

Modes de gouvernance européenne

Conclusion

Chapitre 8 / Européanisation et transfert des politiques

publiques

Européanisation : définitions et processus

Élargissement du concept de l'eupéanisation : le transfert des politiques publiques

Conclusion

Chapitre 9 / Les sociologies de l'intégration européenne

Les approches sociologiques : plus qu'une méthode ?

La mosaïque des approches sociologiques

Conclusion

Chapitre 10 / Théorie politique

Les classifications du bon gouvernement et de la bonne gouvernance européenne

Le déficit démocratique de l'Union européenne : questions de légitimité et de représentation

Conclusion

Troisième partie. Un système intégré dans le monde

Les Relations internationales retrouvent l'Union européenne

Présentation

Chapitre 11 / La sociologie des relations internationales et l'intégration européenne

Le rôle structurant de l'État

La puissance de l'État

Les normes

Conclusion

Chapitre 12 / L'intégration comparée : au-delà du nombrilisme européen

« Nouveau régionalisme »

Mondialisation et régionalisation

Conclusion

Conclusion

Bibliographie

Remerciements

Ce livre est le fruit de dix années d'enseignement et de recherche sur l'Union européenne. Je tiens à souligner le rôle qu'ont joué mes étudiants des IEP de Paris, de Lille et de Grenoble et de l'Université de Lausanne. Ils n'ont pas hésité à poser des questions difficiles, comme seuls des étudiants en sont capables.

Un remerciement spécial va à Patrick Le Galès, qui a soutenu ce projet tout au long de son élaboration, avec un enthousiasme sans faille, des questions qui dérangent, des critiques pertinentes, bref, il a été un directeur de collection exemplaire et un collègue hors pair. Je lui dois énormément.

J'ai une dette particulière envers mes collègues qui ont lu et discuté des parties de cet ouvrage à différents moments de son élaboration, malgré leurs agendas surchargés. Ils ont aidé à l'améliorer sensiblement : Céline Belot, Pierre Favre, Clément Fontan, François Forêt, Emiliano Grossman, Charlotte Halpern, Bastien Ironnelle, Jean Leca, Frédéric Mérand, Loïc Moissonnier, Emmanuel Négrier, Franck Petiteville, Claudio Radaelli, Berthold Rittberger, Olivier Rozenberg, Yves Surel, Virginie Tournay, Alex Warleigh-Lack et Cornelia Woll. Plus qu'ils ne peuvent l'imaginer, les commentaires de Steven Kennedy et William Paterson étaient précieux et enthousiasmants.

J'ai bénéficié de l'environnement stimulant et encourageant de mon laboratoire de recherche Pacte et de mon institution mère, l'IEP de Grenoble. Hélène Jacquemoud a été une lectrice rigoureuse et exigeante, qu'elle soit ici tout particulièrement remerciée.

Enfin, Nicolas, Félix et Max m'ont vu beaucoup moins que je n'aurais aimé. Merci pour leur patience, leur présence et leurs discussions qui portent sur des choses vraiment importantes de la vie.

Introduction

Comment se présente l'Europe en théorie ? Depuis le début de l'intégration européenne, de nombreuses approches ont été développées pour conceptualiser le système politique de la Communauté puis de l'Union européenne^[1]. Ce système politique comporte des éléments relevant d'un État, d'une organisation internationale, voire d'une fédération d'États, sans pour autant permettre à l'observateur de subsumer l'ensemble des processus sous l'une de ces notions. Si les premiers efforts de la construction européenne ont été pensés dans la lignée du fonctionnalisme, selon lequel une institution est créée pour accomplir une fonction précise, les cadres conceptuels se sont multipliés tout au long des cinquante dernières années. Dans cet ouvrage, nous souhaitons mettre à disposition des lecteurs des clefs qui permettent de comprendre cette complexité.

Cette analyse des théories et cadres conceptuels vise à fournir des outils pour comprendre les processus de l'intégration, ainsi qu'à mesurer leurs influences et leurs effets sur la manière de penser l'intégration européenne. D'une part, il s'agit de présenter un état de l'art, inscrit dans les cadres épistémologiques de ceux qui les ont développés, et, d'autre part, d'analyser les limites et les difficultés de ces approches pour expliquer les processus en cours. Analyser la manière dont nous pensons l'Union européenne (UE) est également donner du sens, non pas seulement aux processus de l'intégration, mais aussi aux cadres conceptuels inscrits dans un processus historique particulier.

L'analyse critique que nous proposons est fondée sur l'hypothèse selon laquelle il importe aujourd'hui d'élargir les approches qui ont mis trop fortement en avant la spécificité et la nature *sui generis* de l'intégration européenne. Il s'agit de « normaliser » les études

européennes en s'appuyant sur les cadres conceptuels développés dans d'autres sous-disciplines de la science politique^[2]. Sous normalisation, il faut comprendre ici la possibilité de décloisonner le champ des études européennes et de leur permettre de s'inscrire dans la science politique plus générale. L'intégration européenne doit être comprise comme un objet d'analyse comme les autres : il s'agit d'appliquer pleinement la boîte à outils et la boîte à idées de la science politique à l'objet « études européennes ». Cependant, si les outils théoriques développés par les approches de politiques publiques, de politique comparée, de sociologie politique et de pensée politique sont de plus en plus utilisés pour penser l'intégration européenne, il ne faut pas négliger l'aspect international de ce processus. Les négociations entre les États membres, entre l'Union européenne et les autres membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ou encore celles avec les États-Unis se déroulent dans l'espace inter et transgouvernemental pour lequel les cadres conceptuels des Relations internationales, et plus particulièrement de la sociologie des Relations internationales, fournissent des outils précieux d'analyse. Par ailleurs, et de manière encore plus importante, l'Union européenne n'est pas le seul projet d'intégration régionale, ni dans le temps, ni dans l'espace, comme le montrent l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), le Marché commun du Sud (Mercosur) ou l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). L'objectif de cet ouvrage est donc, au-delà de l'analyse critique de ces cadres conceptuels, de présenter les outils qui permettent de penser l'Union européenne dans son ensemble. L'idée que les caractéristiques de ce processus d'intégration ne permettent pas à une théorie ou à un cadre conceptuel d'expliquer la totalité est aujourd'hui largement partagée^[3]. Il s'agit ici de présenter la mosaïque^[4] des études de l'intégration conçues pour comprendre l'ensemble des processus liés à l'Union européenne. Plus spécifiquement, nous proposons de présenter l'émergence des théories dans leur contexte scientifique et politique et d'analyser le

mouvement incessant qui mène à de nouveaux cadres conceptuels. Il ne s'agit pas de mesurer l'efficacité des approches susceptibles de prédire les développements de l'intégration européenne, exercice vain et inutile, car fondé sur des bases épistémologiques mouvantes. Au contraire, cet ouvrage est conçu comme une contribution à la compréhension de la production théorique des études européennes, en soulignant les forces, mais aussi les approfondissements possibles, des différentes théories, approches et cadres conceptuels.

Qu'est-ce qu'une théorie de l'intégration européenne ?

Afin de contextualiser et d'analyser les théories de l'intégration européenne, il importe de s'interroger sur les définitions de l'« intégration » supranationale d'une part et de « théorie » de l'autre.

Intégration

À l'origine, les conceptions du processus d'intégration européenne ont mis l'accent sur la dynamique de création d'un système politique supranational. Selon ces approches, ce système était revêtu de tous les attributs des systèmes politiques nationaux et avait fini par supplanter ceux-ci. La définition de Ernst Haas, l'un des pères fondateurs des études sur l'intégration européenne, l'illustre parfaitement. Ainsi, la dynamique de l'intégration européenne correspond à un « processus par lequel les acteurs politiques dans plusieurs ensembles nationaux sont persuadés de modifier leurs loyautés, leurs attentes et leurs activités politiques vers un nouveau centre, dont les institutions possèdent ou demandent autorité sur les États nationaux préexistants »^[5]. De manière similaire, Neil Fligstein et Alec Stone Sweet^[6] voient dans l'intégration européenne un « processus par lequel les liens horizontaux et verticaux entre les acteurs politiques, économiques et sociaux émergent, s'organisent et

se stabilisent par la mise en place de règles et de procédures. Si les relations verticales renvoient à des interactions structurées qui émergent entre acteurs au niveau communautaire et ceux aux niveaux nationaux et locaux, les relations horizontales décrivent des interactions entre acteurs positionnés dans des États membres différents ». Il s'agit ainsi de créer un ensemble d'interactions qui lient des unités antérieurement autonomes ^[7] .

Cette large définition couvre aussi bien des processus politiques que sociaux, dans la mesure où elle met en avant à la fois le transfert des loyautés et les processus décisionnels et de négociation qui mènent à l'établissement de nouvelles institutions supranationales, influençant en partie les politiques des États membres.

Cependant, à la fin des années 1980, l'intégration européenne est de plus en plus pensée en termes de résultats et de moins en moins en termes de dynamiques. Ainsi, la majorité des travaux sur la gouvernance s'interroge sur la forme que prend l'intégration européenne : s'agit-il d'un nouveau type de gouvernement, de gouvernance, d'État, ou encore d'empire ? On observe actuellement un élargissement de ces vues, dans la mesure où les recherches sont menées aussi bien sur les dynamiques de l'intégration européenne que sur les résultats et les cadres normatifs de cette intégration. Bien que ces deux définitions de l'intégration européenne permettent de comprendre la majorité des approches et cadres théoriques et conceptuels de ce processus, elles restent pourtant trop restrictives pour inclure celles que nous appelons « de normalisation ». Ici, l'intégration européenne ne concerne pas seulement la construction de nouvelles institutions et le transfert de loyautés au niveau supranational, mais également la transformation de structures nationales qui participent ainsi à la formation d'un ensemble plus vaste – l'Union européenne. L'objectif de cet ouvrage est donc de nous appuyer sur la compréhension large de l'intégration européenne, aussi bien comme transfert de loyauté, construction de cadres politiques, juridiques et sociaux, que comme formation d'un

ensemble régional regroupant à la fois des processus supranationaux, nationaux, régionaux et locaux. Ces distinctions peuvent être également résumées par trois dimensions de l'intégration : une dimension *verticale*, qui renvoie à la question de savoir pourquoi les États acceptent de transférer certaines de leurs compétences à un niveau supranational ; une intégration *sectorielle*, s'intéressant plus précisément à la question de savoir comment les différents acteurs réglementent partiellement ou totalement différentes politiques publiques ; enfin, la dimension *horizontale*, à savoir comment et pourquoi l'Union européenne s'élargit à d'autres États et exporte ses normes à d'autres régions ^[8].

Théorie

Les définitions de la notion de théorie diffèrent autant que celles d'intégration. L'origine se trouve dans le verbe grec *theorein* qui renvoie à « contempler, observer, examiner ». Sans l'effort de structurer les observations, aucune compréhension n'est possible ^[9]. De manière étroite, la théorie est définie comme un argument de corrélation ou de variables déterminantes ^[10], de validité universelle, historique et nomothétique, et qui peut être testée par un ensemble d'hypothèses falsifiables ^[11].

Aujourd'hui, la notion de théorie prend deux significations plus précises se situant sur un continuum ^[12]. D'un côté, il s'agit d'apporter des explications comparables à celles qui fournissent des sciences exactes, à savoir rendre visibles des relations exclusives, simples ou multiples, entre causes et effets. C'est ici que nous retrouvons la démarche hypothético-déductive associée à Karl Popper ^[13] qui porte sur la nécessité de falsification des hypothèses, une conception introduite de manière plus massive avec l'approche behavioriste des années 1950.

De l'autre côté, il s'agit d'une conception s'opposant à une compréhension universelle de la science fondée sur les bases des

sciences dures : les objets étudiés par les sciences sociales sont ici compris comme radicalement différents de ceux des sciences dures. Ils s'inscrivent dans des contextes spécifiques et peuvent être interprétés au lieu d'être expliqués. Comme le résume Pierre Favre, ces arguments « amènent à la position épistémologique dominante et selon laquelle, en matière scientifique, les mots "cause" et "effet" sont à proscrire tant la multiplicité de leurs sens et leur extrême diffusion dans l'usage quotidien que l'incertitude logique qu'ils comportent rendent très difficiles un emploi contrôlé. [...] "Expliquer un phénomène, c'est non seulement le relier à des conditions antérieures, par l'intermédiaire d'hypothèses de caractère plus ou moins général, selon un schéma simplement déductif, c'est, de plus, indiquer un mécanisme sous-jacent capable de rendre compte en quelque sorte dans le détail de la manière dont le phénomène à expliquer est sorti des conditions données ^[14] » ^[15] ».

Sur ce continuum, des positionnements multiples sont possibles, comme nous allons le voir tout au long de cet ouvrage. Tous les auteurs prônant une approche théorique explicative ne défendent pas forcément une conceptualisation fondée sur des liens unidirectionnels entre causes et effets, tout comme tous les adeptes d'une approche interprétative ne rejettent pas l'utilisation du langage fondée sur des hypothèses, des variables, qu'elles soient dépendantes, indépendantes ou intervenantes.

La majorité des auteurs se positionnent au milieu de ce continuum, entre les deux pôles opposés. Leurs approches théoriques s'appuient sur l'idée que les sciences sociales et les sciences dures n'ont pas de fondements différents. Toutes les deux, pour produire des approches théoriques, partagent la prémisse que « le déterminisme comme attribut de toute réalité passée ou présente [est] nécessaire, car l'existence de ce déterminisme fonde en dernière analyse la possibilité de la démarche scientifique ^[16] ».

Pour ces raisons, la notion de théorie y est utilisée de manière large et renvoie à une réflexion abstraite sur l'intégration européenne en

général. Elle ne se concentre pas sur les développements politiques, économiques ou sociaux d'un champ particulier. « [D]ire qu'une connaissance est scientifique, c'est dire qu'elle est transmissible en tant que connaissance susceptible de faire l'objet de discussions, entre autres raisons parce qu'elle a été, d'abord, produite dans l'objectif d'améliorer l'explication ou la compréhension du monde ^[17] ». Malgré cette spécificité, ces approches peuvent être utilisées pour structurer les études d'autres ensembles empiriques de l'intégration européenne. Pour cette raison, nous parlons, dans cet ouvrage, plus largement de *théories* ou d'*approches théoriques*, lorsque celles-ci nous permettent de développer un système d'hypothèses. Nous utilisons au contraire la notion de *cadres conceptuels*, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de définitions et concepts, tels que la gouvernance multiniveaux (chapitre 7), qui permet de structurer la pensée et les méthodes de la recherche, sans présenter pour autant un ensemble homogène expliquant les causes et les effets des phénomènes sociaux analysés.

L'ensemble des approches analysées dans cet ouvrage renvoie à l'étude méthodologique de l'intégration européenne et se distingue ainsi de l'analyse historique ou juridique. Il s'agit, plus précisément, de comprendre les relations entre unités et phénomènes politiques, économiques et sociaux issus de l'intégration européenne, comme le soulignent par ailleurs Antje Wiener et Thomas Diez : « La théorie de l'intégration européenne est dès lors le domaine de la réflexion systématique sur le processus de la coopération politique de plus en plus intense en Europe et sur l'émergence d'institutions politiques communes, ainsi qu'une analyse du résultat de cette coopération. Elle inclut également la réflexion abstraite sur les constructions d'identités et d'intérêts d'acteurs sociaux dans le contexte de ce processus ^[18]. » Toutes les approches s'accordent à ne pas décrire les politiques ou les systèmes politiques, mais à réfléchir de manière abstraite à l'intégration européenne. Si cette distinction est pertinente pour les approches théoriques développées en particulier

dans le monde anglophone, elle revêt toute son importance dans le contexte francophone. Dans cet espace académique, les théories en tant que telles restent absentes et les cadres conceptuels, à quelques exceptions près ^[19], sont le plus souvent critiqués pour leur caractère restrictif, puisqu'ils empêcheraient le chercheur d'intégrer les éléments empiriques qui contredisent la théorie. Pourquoi alors s'appuyer sur des approches théoriques pour analyser les processus d'intégration européenne ?

Pourquoi étudier les approches théoriques de l'intégration ?

Jusque dans les années 1980, il s'agissait, pour une grande majorité d'analystes de l'intégration européenne en langue française, pour la plupart des juristes, de mieux comprendre les institutions formelles de l'Union européenne à travers des études empiriques. Au cœur de ces études se trouvaient l'analyse des processus de construction des institutions formelles de l'Union européenne et la compréhension de leurs compétences, de leur rôle et de leur fonctionnement ^[20]. Si ces faits empiriques semblaient suffire pour comprendre le processus de l'intégration européenne, pourquoi alors acquérir une connaissance critique des approches théoriques ? En nous appuyant sur l'épistémologie exposée pertinemment par Pierre Favre ^[21], il importe d'insister sur le fait quelque peu banal, mais néanmoins essentiel, que la connaissance empirique pure n'est pas possible. L'analyse d'événements et d'institutions est toujours influencée par l'intérêt particulier de l'observateur pour la nature et la finalité du processus, le plus souvent implicites. Les approches théoriques de l'intégration européenne permettent d'explicitier les structures de pensée sous-jacentes à ces analyses. Les conflits politiques qui sous-tendent les événements empiriques sont souvent négligés. Or, l'analyse de l'intégration européenne n'est pas seulement une affaire technique, elle nécessite des connaissances et des conceptualisations

spécifiques qui permettent une contextualisation du processus étudié.

Trois processus de l'intégration européenne nous amènent à illustrer l'importance des contextes pour le développement théorique. Ainsi, dans les analyses sur l'origine de la construction européenne, le rôle de l'État et de l'intérêt de l'État dans la construction européenne a été plus spécifiquement mis en avant par la perspective intergouvernementaliste de l'intégration européenne. On soulignait les intérêts des grands États membres, notamment ceux de la France et de l'Allemagne, considérés comme les variables dépendantes pour expliquer l'intégration européenne. S'opposant à cette analyse, les néofonctionnalistes ont, au contraire, insisté sur l'influence des intérêts sectoriels et transnationaux des groupes d'intérêt et des élites nationales sur la construction européenne, influence qui aboutirait, selon cette approche, à un transfert de loyautés du niveau national vers le niveau européen.

De manière similaire, les années de l'euroscepticisme (1960-1970), dans la continuité de la politique de la chaise vide du général de Gaulle, ont été analysées de manière différente par les approches théoriques. Ainsi, contrairement à l'analyse intergouvernementaliste dominante à l'époque, insistant sur l'intérêt minime des grands États membres pour l'intégration européenne et son corollaire, l'inaction de la Communauté européenne, on peut constater, lorsqu'on s'appuie sur une approche institutionnaliste, que, sous une surface calme, un grand nombre de changements et de réformes a eu lieu, comme l'introduction du Système monétaire européen (SME), la mise en œuvre d'une coopération intergouvernementale en politique étrangère ou encore l'intégration par la loi *via* la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE).

L'analyse des négociations relatives à l'Acte unique est un troisième exemple. Selon les approches théoriques, on peut considérer l'Acte unique soit comme le résultat d'une négociation purement intergouvernementale (certes initiée par la Commission européenne

présidée par Jacques Delors, mais dont la décision revenait aux représentants des États membres) soit comme un processus largement influencé par les acteurs non étatiques et économiques, comme le European Round Table of Industrialists. Sous cet angle, l'élaboration de l'Acte unique devient un phénomène mieux analysé par l'approche conceptuelle de la gouvernance en réseaux que par l'intergouvernementalisme. Enfin, la conceptualisation de l'Union européenne par les néofonctionnalistes, comme organisation technocratique et efficace, est également utilisée par les eurosceptiques et eurocritiques comme argument clef de leurs revendications. Paradoxalement, elle est partiellement reprise par la Commission elle-même dans les années 1970 et 1980, se présentant comme acteur apolitique et technocratique.

Ainsi, le contexte universitaire et sociohistorique structure très largement l'émergence et l'importance actuelle des approches théoriques^[22]. Les débats passés dans un domaine politique particulier influencent largement les réflexions théoriques d'un autre aspect de l'intégration européenne. Les paradigmes dominants, aussi bien dans le débat académique que dans les processus politiques et sociaux mêmes, doivent être pris en considération pour comprendre la manière de conceptualiser et de présenter ses recherches dans un domaine donné^[23]. Il importe également de prendre en considération le climat particulier qui permet de financer les recherches. L'idéologie prédominante dans l'espace académique, qui rend un sujet plus politiquement correct qu'un autre, nous permet de comprendre l'importance d'une approche théorique ou d'un cadre conceptuel à un moment donné. Comme le montrent Antje Wiener et Thomas Diez^[24], l'intégration européenne a servi à la poursuite des controverses académiques, puisque, à travers elle, les chercheurs pouvaient critiquer le paradigme dominant, centré sur l'État. Le débat qui opposait les néofonctionnalistes aux intergouvernementalistes renforçait ce paradigme dans lequel l'État restait au centre, aussi bien au niveau national qu'au niveau

européen, ce qui a empêché pendant plus de trente ans l'émergence d'approches et de cadres conceptuels s'interrogeant sur la nature légitime ou même démocratique de l'Union européenne. Ce débat a finalement vu le jour dans le cadre des approches nationales en science politique, à travers la sociologie et la théorie politique, mais aussi au niveau international, où nous observons, tout comme dans la science politique nationale, un renouveau des approches normatives, que nous pouvons appeler « l'impératif démocratique ». Ce développement historique des théories de l'intégration européenne renvoie également à une autre distinction : celle portant sur les fonctions d'une théorie. Schématiquement, on peut en distinguer : d'un côté, une fonction explicative et, de l'autre, une fonction critique et normative.

Bien que les théories explicatives diffèrent très largement dans leurs exigences épistémologiques, et donc dans les méthodes utilisées, elles partagent un objectif commun, celui d'expliquer pourquoi et comment les événements ont lieu. Leur intérêt porte sur les raisons et les déterminants des processus observés.

En revanche, les théories correspondant à des expressions critiques ou des interventions normatives ne prennent pas l'intégration européenne comme une donnée. Les approches critiques, telles que le constructivisme ou la théorie politique, mènent à des réflexions ontologiques de l'Union européenne. Il s'agit de problématiser un développement spécifique ou de faire émerger des alternatives possibles. Cette fonction des approches théoriques est apparue en particulier dans la dernière phase de l'intégration européenne.

Dès lors, si, schématiquement, on peut distinguer entre une fonction explicative et une fonction normative des théories et approches conceptuelles, il est nécessaire d'aller plus loin pour comprendre les différences fondamentales des approches présentées dans cet ouvrage. Joseph Jupille propose ainsi quatre dimensions métathéoriques qui permettent de comprendre l'architecture et les clivages présents dans la recherche scientifique ^[25].

International Relations, 12 (1), 2006a, p. 31-51.

WARLEIGH (Alex), « Conceptual Combinations : Multilevel Governance and Policy Networks », dans Michelle Cini et Angela Bourne (eds), *Palgrave Advances in European Union Studies*, Basingstoke, Macmillan, 2006b, p. 77-95.

WARLEIGH (Alex), « The European and the Universal Process ? European Union Studies, New Regionalism and Global Governance », dans Knud E. Jorgensen, Mark A. Pollack et Ben Rosamond (eds), *The Handbook of European Union Politics*, Londres, Sage, 2007, p. 561-575.

WARLEIGH-LACK (Alex), « Towards a Conceptual Framework for Regionalisation : Bridging “New Regionalism” and “Integration Theory” », *Review of International Political Economy*, 13 (5), 2006, p. 750-771.

WEBER (Max), *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss einer verstehenden Soziologie*, Tübingen, Winkelmann, 1980.

WEILER (Joseph H. H.), « The Transformation of Europe », *Yale Law Journal*, 100, 1991, p. 2403-2483.

WEILER (Joseph H. H.), « Does Europe Need a Constitution ? Reflections on Demos, Telos, Ethos and the Maastricht Decision », dans Peter Gowan et Perry Anderson (eds), *The Question of Europe*, Londres, Verso, 1997.

WEILER (Joseph H. H.), « A Constitution for Europe ? Some Hard Choices », *Journal of Common Market Studies*, 40 (4), 2002, p. 563-580.

WEISBEIN (Julien), « L'Europe à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, 25, 2008, p. 115-136.

WEISS (Thomas G.), « Governance, Good Governance and Global Governance : Conceptual and Actual Challenges », *Third World Quarterly*, 21 (5), 2000, p. 795-814.

WENDT (Alexander), *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

WESSELS (Wolfgang), « An Ever Closer Fusion ? A Dynamic Macropolitical View on Integration Processes », *Journal of Common*

Market Studies, 35 (2), 1997, p. 267-299.

WESSELS (Wolfgang) et Rometsch (Dieter) (eds.), *The European Union and Member States. Towards Institutional Fusion ?*, Manchester, Manchester University Press, 1996.

WIENER (Antje), « Constructivism and Sociological Institutionalism », dans Michelle Cini et Angela K. Bourne (eds), *Palgrave Advances in European Union Studies*, Basingstoke, Macmillan, 2006, p. 35-55.

WIENER (Antje), « Contested Meanings of Norms : A Research Framework », *Comparative European Politics*, 5 (1), 2007, p. 1-17.

WIENER (Antje) et DIEZ (Thomas) (eds), *European Integration Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

WILLITS (Peter), *The Non-Aligned Movement*, Londres, Pinter, 1978.

WINCOTT (Daniel), « Institutional Interaction and European Integration : Towards an Everyday Critique of Liberal Intergovernmentalism », *Journal of Common Market Studies*, 33 (4), 1995, p. 597-609.

WIONCZEK (Miguel), « The Rise and Decline of Latin American Economic Integration », *Journal of Common Market Studies*, 9 (1), 1970, p. 49-66.

WOLL (Cornelia), « Research Agenda : Lobbying in the European Union : From *Sui Generis* to a Comparative Perspective » *Journal of European Public Policy*, 13 (3), 2006, p. 456-470.

ZIELONKA (Jan), *Europe as Empire : The Nature of the Enlarged European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

ZÜRN (Michael), *Regieren jenseits des Nationalstaates. Denationalisierung und Globalisierung als Chance*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1998.

ZÜRN (Michael) et CHECKEL (Jeffrey T.), « Getting Socialized to Build Bridges : Constructivism and Rationalism, Europe and the Nation State », *International Organization*, 59 (4), 2005, p. 1045-1079.